

Le "Plan Étudiants" en 20 mesures

Site internet du gouvernement – 30/10/2017

Mieux accompagner l'orientation au lycée

1. **Deux professeurs principaux** en classe de terminale pour accompagner individuellement les élèves dans la construction de leur projet d'études
2. Intégration dans l'année de terminale de **deux semaines dédiées à l'orientation pour tous les élèves**
3. **Examen approfondi par le conseil de classe** du projet d'orientation de chaque élève
4. **Dialogue renforcé**, sous l'autorité du recteur, entre enseignement secondaire et enseignement supérieur
5. Déploiement du dispositif "**étudiant ambassadeur**"

Un accès plus juste et plus transparent dans le supérieur

6. **Suppression de la sélection par le tirage au sort**
7. Une **nouvelle plateforme** plus simple et plus transparente
8. **10 vœux maximum** et **non hiérarchisés** pour éviter les choix par défaut
9. **Meilleure connaissance des attendus** pour réussir dans la filière souhaitée
10. Prise en compte du **profil de chaque lycéen et de ses choix**

Une offre de formation post-baccalauréat sur mesure et renouvelée

11. Un "**contrat de réussite pédagogique**" pour mieux suivre le parcours de l'étudiant
12. Un **premier cycle sur mesure, personnalisé et modulable** (+ ou – de 3 ans)
13. **Renforcement du tutorat et de l'accompagnement des étudiants** (nomination d'un directeur des études par champ disciplinaire)
14. **Encouragement** des nouvelles formes de pédagogie (pédagogie par projet, pédagogie inversée, enseignements par les pairs etc.)

Des conditions de vie étudiante au service de la réussite

15. **Rattachement des nouveaux étudiants au régime général de la Sécurité sociale** dès 2018
16. **Fusion des contributions "vie étudiante"** pour rendre le système plus lisible
17. **Soutien à la mobilité** jusqu'à 1 000 euros pour un étudiant qui change d'académie
18. **Création de nouveaux centres de santé** au sein des universités pour améliorer l'accès aux soins de proximité

Un engagement financier massif de l'État de près d'un milliard d'euros pour accompagner la réforme

19. **450 millions d'euros du Grand Plan d'Investissement** pour accompagner la mise en place des nouveaux cursus, la modularisation, la mise en œuvre des contrats de réussite et l'accompagnement personnalisé de chaque étudiant
20. **500 millions d'euros sur l'ensemble du quinquennat** afin d'ouvrir des places, de créer des postes dans les filières en tension et de valoriser l'engagement des enseignants dans la mise en place de la réforme